



Paris, le 21 juillet 2011

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES AUX OPCVM DE LA ZONE EURO

MAI 2011

En mai 2011, l'encours de titres émis par les OPCVM non monétaires de la zone euro était supérieur de 44 milliards d'euros à celui enregistré en avril 2011. Cette évolution résulte à parts quasiment égales de la hausse de la valeur des titres et des émissions nettes.

L'encours de titres émis par les OPCVM non monétaires de la zone euro est ressorti en hausse à 5 839 milliards d'euros en mai 2011, contre 5 795 milliards en avril 2011. Sur la même période, l'encours de titres émis par les OPCVM monétaires de la zone euro est passé de 1 071 milliards d'euros à 1 091 milliards.

Les souscriptions nettes¹ de titres d'OPCVM non monétaires de la zone euro sont ressorties à 22 milliards d'euros en mai 2011, tandis que les souscriptions nettes de titres d'OPCVM monétaires se sont établies à 8 milliards.

Le rythme de progression annuel des émissions de titres d'OPCVM non monétaires de la zone euro, calculé sur la base des souscriptions nettes, s'est inscrit à 5,0 % en mai 2011. S'agissant des OPCVM monétaires, le taux de variation annuel est ressorti à - 4,5 %.

¹ Les souscriptions nettes de parts d'OPCVM reflètent principalement la différence entre les émissions et les remboursements mais elles peuvent également recouvrir d'autres opérations, comme celles résultant du paiement de dividendes reçus ou distribués par le fonds.

Émissions de titres d'OPCVM

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données brutes ; encours en fin de période, transactions au cours de la période)

| | 2011 | | | |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| | Fév. | Mars | Avr. | Mai |
| <u>OPCVM non monétaires :</u> | | | | |
| Encours | 5,811 | 5,756 | 5,795 | 5,839 |
| Souscriptions nettes | 21 | 9 | 30 | 22 |
| Variation annuelle en pourcentage | 5.7 | 4.7 | 4.5 | 5.0 |
| <u>OPCVM monétaires</u> | | | | |
| Encours | 1,098 | 1,077 | 1,071 | 1,091 |
| Souscriptions nettes | 9 | -9 | 6 | 8 |
| Variation annuelle en pourcentage | -8.9 | -7.3 | -6.6 | -4.5 |

Source: BCE.

En ce qui concerne la **ventilation par stratégies de placement**, le rythme de progression annuel des titres émis par les fonds « obligations » est ressorti à 5,8 % en mai 2011, et les souscriptions nettes se sont élevées à 8 milliards d'euros. S'agissant des fonds « actions », le taux de croissance annuel est ressorti à 4,4 % et les souscriptions nettes à 9 milliards d'euros. Pour les fonds « mixtes », le taux de croissance s'est établi à 5,9 % et les souscriptions nettes à 3 milliards d'euros.

Notes

- Les OPCVM monétaires sont présentés séparément dans ce communiqué de presse car ils sont classés dans le secteur des institutions financières monétaires du cadre statistique européen, tandis que les autres catégories d'OPCVM sont classées dans le secteur des autres intermédiaires financiers.
- Outre les données relatives au mois de référence, le présent communiqué de presse contient des révisions des données concernant les périodes précédentes.
- Les dernières données relatives aux OPCVM peuvent être téléchargées à partir du *Statistical Data Warehouse* (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=17066> et <http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=8257806>). Des informations plus détaillées concernant les dernières données relatives aux OPCVM, ainsi que des notes méthodologiques, sont disponibles sur les pages *Euro area investment fund statistics* (Statistiques relatives aux OPCVM de la zone euro) (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/funds/html/index.en.html>) et *The balance sheets of monetary financial institutions* (Les bilans des institutions financières monétaires)

(<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/aggregates/bsheets/html/index.en.html>) de la partie *Statistics* du site internet de la BCE.

- Les séries statistiques relatives à la zone euro recouvrent les États membres de l'UE ayant adopté l'euro avant la période sur laquelle portent les statistiques.
- Dans le présent communiqué de presse, la somme des composantes ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.
- La publication des statistiques relatives aux OPCVM de la zone euro pour juin, juillet et août 2011 doit intervenir, respectivement, le 17 août, le 16 septembre et le 18 octobre 2011 à 10h00.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Titres émis par les OPCVM non monétaires de la zone euro

(montants en milliards d'euros et variations annuelles en pourcentage ; données brutes ; encours en fin de période ; transactions au cours de la période)

| | AVRIL 2011 | | | MAI 2011 | | |
|---|--------------|----------------------|---|--------------|----------------------|---|
| | Encours | Souscriptions nettes | Variation annuelle en pourcentage ¹⁾ | Encours | Souscriptions nettes | Variation annuelle en pourcentage ¹⁾ |
| Ventilation par stratégies de placement²⁾ | | | | | | |
| OPCVM « Obligations » | 1 802 | 8 | 5,6 | 1 829 | 8 | 5,8 |
| OPCVM « Actions » | 1 721 | 13 | 2,9 | 1 725 | 9 | 4,4 |
| OPCVM « Mixtes » | 1 426 | 6 | 5,8 | 1 434 | 3 | 5,9 |
| OPCVM « Placements immobiliers » | 267 | 0 | 2,1 | 268 | -1 | 2,3 |
| Fonds spéculatifs | 111 | 1 | 3,5 | 113 | -1 | 1,1 |
| Autres OPCVM | 469 | 2 | 3,7 | 470 | 3 | 3,6 |
| Ventilation par types de fonds³⁾ | | | | | | |
| Fonds ouverts | 5 710 | 29 | 4,5 | 5 754 | 22 | 5,1 |
| Fonds fermés | 85 | 0 | 5,1 | 85 | 0 | 2,5 |
| Total | 5 795 | 30 | 4,5 | 5 839 | 22 | 5,0 |

1) Les variations annuelles en pourcentage sont calculées sur la base des transactions.

2) La ventilation par stratégies de placement correspond généralement à la catégorie d'actifs dans laquelle l'OPCVM investit principalement, habituellement sur la base d'une stratégie établie (si, par exemple, l'organisme investit essentiellement en actions et autres titres de participation, il sera répertorié dans la catégorie « OPCVM actions »). Les fonds investissant à la fois en actions et en obligations, sans qu'aucune de ces catégories ne soit prédominante, sont classés dans la catégorie « OPCVM mixtes ». Les fonds spéculatifs sont classés conformément à la définition statistique figurant dans l'orientation BCE/2007/9. Ils recouvrent, en particulier, les fonds mettant en œuvre des stratégies de placement relativement libres de contraintes et soumis à peu de restrictions quant aux types d'instruments financiers dans lesquels ils peuvent investir. Quand aucun classement en OPCVM actions, obligations, mixtes, immobiliers ou fonds spéculatifs n'est possible, l'organisme sera répertorié dans la catégorie résiduelle « autres OPCVM ».

3) Les titres de fonds ouverts peuvent être rachetés ou remboursés sur les actifs du fonds. Les fonds fermés sont des fonds dont le nombre de titres émis est fixe.